

Pour l'Église protestante, « la question de la fin de vie n'est jamais réglée »

Ecully. Réunie près de Lyon pour son premier synode, l'Église protestante unie de France débat sur la fin de vie jusqu'à dimanche avant de se pencher sur le mariage des homosexuels.

Le premier synode national de l'Église protestante unie de France, qui rassemble Luthériens et Réformés, a débuté hier soir jeudi à Ecully, près de Lyon, avec une « réflexion sur la fin de vie » qui devrait déboucher sur l'adoption d'un texte dimanche... ou pas, suivant la tournure des débats. Quoi qu'il en soit, il n'est pas question d'arrêter une position « de principe ». Si ce n'est pour déclarer que « la question de la fin de vie n'est jamais réglée et c'est avec cela qu'il faut faire », estime le président par intérim Laurent Schlumberger. Et à ceux qui reprochent aux protestants d'être « inaudibles » faute de prise de position tranchée, Laurent Schlumberger répond : « C'est une sacrée prise de position de dire que la question de la vie et de la mort n'est jamais réglée ! » Quelques semaines avant que le président de la République ne confie au protestant Didier Sicard la mission de rédiger un rapport sur la fin de vie, le synode 2012 avait décidé de se pencher sur ce thème. Le texte présenté hier n'a donc pas

pour but d'établir une « morale », encore moins « un catalogue de bons sentiments », explique Christian Galtier, rapporteur du groupe de travail qui a rassemblé entre autres un théologien, des médecins et un linguiste habitué des cabinets ministériels. « Les seules choses qui méritent notre engagement sont les choses vécues », précise Laurent Schlumberger. Ainsi, l'objectif du texte de l'Église protestante unie est « d'éclairer la réflexion » d'une personne confrontée à la fin de vie qu'il s'agisse du malade lui-même, de sa « personne de confiance », d'un proche ou d'un soignant. Il entend refléter les « multiples aspects de la pensée protestante » pour aider le croyant à « articuler les possibles et le souhaitable », faire son choix et en assumer la responsabilité. « Le rôle de l'Église est d'accompagner chacun mais c'est à chacun d'y aller avec sa conscience », résume Christian Galtier. S'il est adopté, le texte sera diffusé dans les églises locales accompagné d'un guide avec des textes « ressources ». Posant la dignité en question centrale, le texte fait référence à « deux postures qui sont tenables toutes les deux », juge Christian Galtier. La première considère que la dignité nous a été donnée mais qu'elle est aussi « ce que nous construisons », que nous avons donc la liberté de choisir y compris



■ Luthériens et Réformés rassemblés jusqu'à dimanche à Ecully. Photo D. R.

notre fin de vie. La seconde pose que la dignité réside dans le « regard de Dieu sur chacun », que nous ne sommes pour rien dans l'origine de notre existence et que donc notre fin de vie doit aussi nous échapper. « Même si elle est douloureuse, il peut y avoir un bien », précise Christian Galtier, directeur de la Fondation John Bost qui gère des établissements pour handicapés. Ses deux principes se retrouvent à propos de la loi, le texte évoquant le rejet de légiférer comme l'adhésion à une nouvelle loi. « En protestantisme, on ne s'interdirait pas le suicide assisté », estime le rapporteur du groupe de travail.

Si le texte est adopté, Laurent Schlumberger espère qu'il contribuera au débat public même s'il ne se fait « pas d'illusion ». La volonté de l'Église protestante est surtout de faire passer le message que « tout ne peut pas entrer dans un format

binaires » et « qu'il faut sortir de l'idée qu'il n'y a qu'une solution valable ». ■

Sylvie Montaron

Une veillée œcuménique a lieu ce vendredi, à 21 heures, au Grand Temple de Lyon. Programme sur : <http://synodelyon2013.fr>

« Le rôle de l'Église est d'accompagner chacun mais c'est à chacun d'y aller avec sa conscience »

Christian Galtier, rapporteur du groupe de travail

Homosexuels mariés : pas de bénédiction

Les pasteurs n'ont pas l'autorisation de donner une bénédiction aux couples homosexuels mariés. Un vote pourrait intervenir à la fin du synode lyonnais dimanche pour que cette question soit étudiée. « Nous voulons

prendre une décision rapide », explique Laurent Schlumberger. C'est-à-dire... en 2015. Mais, là non plus, il ne devrait pas y avoir de position tranchée et chaque pasteur pourrait faire comme il le souhaite.

Les églises locales de la région en plein « chantier de réorganisation »

La région Centre-Alpes-Rhône - qui compte 13 départements de Rhône-Alpes, Bourgogne et Auvergne - est la deuxième des 10 régions de l'Église protestante unie à mener « un chantier de réorganisation », entamé en 2009. Cellule de base de l'organisation, l'église locale « est une entité autonome et indépendante. L'objectif de cette réorganisation est d'apporter plus de collégialité », explique Pierre Grossein, président du conseil régional

Centre-Alpes-Rhône. Cette réorganisation est dictée par la baisse du nombre de pasteurs, une rationalisation financière mais aussi par la volonté de « se regrouper pour être plus visibles et dynamiser le témoignage dans la perspective de formation », poursuit Pierre Grossein. Même si certains bastions historiques gardent une identité très forte - comme le Chambon-sur-Lignon ou Saint-Agrève - et qu'il existe « un fort dynamisme » dans des villes comme Lyon,

Grenoble, Annecy et Montélimar, Pierre Grossein reconnaît aussi que « le peuple protestant est en déclin depuis les années cinquante » dans notre région comme ailleurs. Pourtant, il contrebalance cette « lente érosion » par « le maintien et parfois le renforcement d'un noyau dur » formé par d'anciens agnostiques ou catholiques qui se révèlent « très engagés » avec des prises de position éthiques fortes. Alors que du côté des enfants de protestants, la

relève n'est pas forcément assurée. « C'est moins bien de ce côté-là. On a dû loucher notre catéchèse », constate Pierre Grossein. Le dynamisme de ces nouveaux convertis permet aussi à l'Église protestante unie de battre en brèche l'idée d'un mouvement évangélique, avec lequel elle garde beaucoup de distance, en pleine expansion. « Eux aussi ont des églises qui ferment », note le président du conseil régional protestant. ■

S.M.

En chiffres

L'Église protestante unie
Une union nationale : le synode national se réunit chaque année et élit pour **4 ans** un conseil national **10 circonscriptions régionales** (huit réformées et deux luthériennes). Le synode régional se réunit chaque année et élit pour quatre ans le conseil régional **450 églises** locales ou paroisses. Chacune élit pour quatre ans un conseil presbytéral
La région Centre-Alpes-Rhône compte **75 églises, 65 pasteurs** en activités et **25 000 familles** **1,5 million** de personnes se déclarent protestante de conviction (3 % de la population)